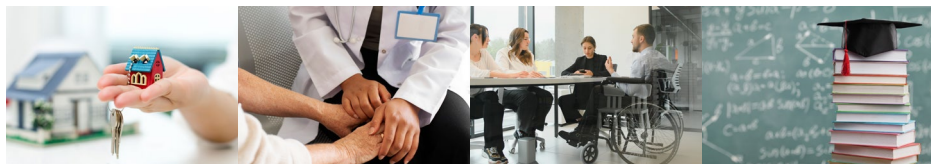


DROITS SOCIAUX: CONSTRUIRE LA JUSTICE SOCIALE ET LA STABILITE DEMOCRATIQUE



Événement organisé
par le Conseil de l'Europe, en coopération avec
le Comité économique et social européen

5 juin 2025
Bruxelles,
Belgique



Contexte

Dans un monde marqué par des inégalités croissantes, des changements démographiques et des défis environnementaux, la promotion des droits sociaux est d'une importance cruciale. Les droits sociaux, tels que l'accès à l'emploi, l'accès aux soins de santé, à l'éducation, au logement et à la sécurité sociale, sont essentiels pour favoriser l'émergence de sociétés inclusives et résilientes. Ils constituent également un pilier essentiel de la stabilité démocratique, en contribuant à réduire les disparités et à renforcer la cohésion sociale.

L'engagement du Conseil de l'Europe en faveur des droits sociaux, de la justice sociale et de la stabilité démocratique, établi dans la Charte sociale européenne et réaffirmé lors du Sommet de Reykjavik 2023, s'aligne de manière cruciale sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. De même, la déclaration de La Hulpe de 2024 et le socle européen des droits sociaux constituent un rôle clé à jouer pour faire progresser l'Europe vers la jouissance universelle des droits sociaux et la réalisation des ODD.

Cet événement vise à rapprocher les cadres juridiques susmentionnés, à renforcer leurs synergies et à faire progresser l'agenda mondial pour la justice sociale, la stabilité démocratique et la dignité humaine. Il complétera les initiatives internationales en cours, notamment le deuxième sommet mondial des Nations Unies pour le développement social (novembre 2025, Doha, Qatar), en fournissant une plateforme pour affiner les stratégies et accélérer le progrès collectif.

Objectifs

Souligner le rôle fondamental des droits sociaux dans le cadre des droits humains et leur contribution à la justice sociale.

Souligner le lien entre les droits sociaux, la stabilité démocratique et le développement durable.

Explorer des stratégies efficaces pour intégrer les normes de la législation sur les droits sociaux dans les politiques nationales et régionales.

Aligner les efforts sur le deuxième sommet mondial des Nations Unies pour le développement social en encourageant les partenariats et les stratégies innovantes.



Thèmes clés

L'événement explorera quatre dimensions interdépendantes liées aux droits sociaux:

1. Les droits sociaux dans le cadre des droits humains

Les droits sociaux, inscrits dans la Charte sociale européenne, sont essentiels pour préserver la dignité humaine, garantir l'égalité et permettre une participation active à la société. Cette session examinera comment les mécanismes internationaux peuvent être renforcés pour promouvoir ces droits, en mettant l'accent sur la participation des jeunes à la politique et à la prise de décision.

2. La justice sociale en action - De la politique à la pratique

Comblar le fossé entre les engagements politiques de haut niveau et les résultats tangibles nécessite des approches innovantes et fondées sur les droits. Cette session abordera les inégalités systémiques, soulignera les défis auxquels sont confrontés les groupes vulnérables et présentera des politiques réussies qui favorisent un accès équitable aux ressources et aux opportunités.

3. Droits sociaux et stabilité démocratique

Les droits sociaux jouent un rôle crucial dans la promotion de la résilience démocratique. L'accès à l'éducation, aux soins de santé, à des conditions de travail équitables et à un logement adéquat renforce la confiance dans les institutions et atténue les disparités socio-économiques susceptibles de conduire à l'instabilité. Cette session explorera comment les droits sociaux peuvent renforcer la participation politique inclusive et la stabilité à long terme.

4. Droits sociaux pour un développement durable

L'intégration des droits sociaux dans les stratégies de développement est essentielle pour atteindre les ODD. Cette discussion réunira diverses parties prenantes afin de mettre en évidence les modèles de collaboration qui génèrent des avantages durables à long terme.

Droits sociaux: Construire la justice sociale et la stabilité démocratique

*Événement organisé par le Conseil de l'Europe, en coopération avec
le Comité économique et social européen*

Date: 5 juin 2025

Lieu: CESE, salle JDE 52, 5ème étage, bâtiment Jacques Delors,
Rue Belliard 99-101, 1040 Bruxelles

9:00 - 10:00 ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS ET CAFÉ DE BIENVENUE



Mme Sally BAILEY-RAVET

Modératrice, Conseil de l'Europe

10:00 - 10:20 BIENVENUE ET REMARQUES PRÉLIMINAIRES



M. Gianluca ESPOSITO

Directeur général des droits humains et de l'État de droit,
Conseil de l'Europe



M. Oliver RÖPKE

Président du Comité économique et social européen

10:20 - 11:20 SESSION 1 : LES DROITS SOCIAUX DANS L'ARCHITECTURE DES DROITS HUMAINS

*Explorer le rôle des droits sociaux dans la promotion de la dignité,
de l'égalité et de l'inclusion. La session mettra en lumière la manière
dont les mécanismes internationaux défendent ces droits et se
concentrera sur les perspectives des jeunes.*

Discours d'ouverture:



Mme Aoife NOLAN

Présidente du Comité européen des droits sociaux,
Conseil de l'Europe

Intervenants:



M. Jacek KRAWCZYK

Membre du Comité économique et social européen



Mme Debbie KOHNER

Secrétaire générale du Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (REINDH)



M. Rares VOICU

Président du Forum européen de la jeunesse

Discussion

11:20 - 12:30 SESSION 2 : LA JUSTICE SOCIALE EN ACTION – ETABLIR UN LIEN ENTRE POLITIQUE ET PRATIQUE

Cette session examinera les politiques fondées sur les droits qui s'attaquent aux inégalités, en présentant des politiques nationales réussies qui lient les droits sociaux au développement durable.

Intervenants:



Mme Tatiana PUIU

Vice-présidente du Comité européen des droits sociaux, Conseil de l'Europe



Mme Katarina IVANKOVIĆ KNEŽEVIĆ

Directrice des droits sociaux et de l'inclusion, DG Emploi, Commission Européenne



M. Bernd SCHLÜTER

Membre du Comité économique et social européen



Mme Carlien van EMPEL

Directrice du bureau pour l'Union européenne et les pays du Benelux, Organisation internationale du travail



M. Tomáš BOČEK

Vice-gouverneur pour les pays du groupe cible, Banque de développement du Conseil de l'Europe

Discussion

12:30 - 14:00 DÉJEUNER

14:00 - 15:15 SESSION 3: DROITS SOCIAUX ET STABILITÉ DÉMOCRATIQUE

Examiner le rôle des droits sociaux dans la promotion de la cohésion sociale, de la confiance dans les institutions et de la participation politique inclusive, ainsi que la contribution des organismes financiers et politiques à la stabilité.

Intervenants:



M. Paul GALLES

Président de la Sous-commission sur la Charte sociale européenne, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe



Mme Martine DIESCHBURG

Vice-présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe



Mme Isabelle SCHÖMANN

Secrétaire générale adjointe de la Confédération européenne des syndicats



M. Michele CONSOLINI

Chargé de recherche, Eurofound

Discussion

15:15 - 15:45 PAUSE CAFÉ

15:45 - 16:45 SESSION 4: EN ROUTE VERS LE DEUXIÈME SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL - PARTENARIATS POUR LE PROGRÈS

Explorer la contribution des droits sociaux aux objectifs de développement durable (ODD) et le rôle de la coopération multilatérale dans la préparation du deuxième sommet mondial pour le développement social.

Intervenants:



M. Giuseppe PALMISANO

Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies /Ancien président du Comité européen des droits sociaux, Conseil de l'Europe



Mme Cinzia del RIO

Présidente de la section Emploi, affaires sociales, citoyenneté (SOC), Comité économique et social européen



M. Bob RAE

Président du Conseil économique et social des Nations Unies



Ambassadeur Siegfried PEINEN

Département des Nations Unies, Ministère des Affaires étrangères, Belgique

Discussion

16:45 - 17:00 PRÉSENTATION DES CONCLUSIONS ET REMARQUES DE CLÔTURE



M. Rafael BENITEZ

Directeur des droits sociaux, de la santé et de l'environnement, Conseil de l'Europe

La Charte sociale européenne, adoptée en 1961 et révisée en 1996, est le pendant de la Convention européenne des droits de l'homme dans le domaine des droits économiques et sociaux. Elle garantit un large éventail des droits humains liés à l'emploi, au logement, à la santé, à l'éducation, à la protection sociale et aux services sociaux.

Elle est dès lors considérée comme la Constitution sociale de l'Europe et représente une composante essentielle de l'architecture des droits humains sur le continent.

Le Comité européen des Droits sociaux se prononce sur la conformité de la situation dans les États parties avec la Charte, selon deux mécanismes complémentaires: par le biais des réclamations collectives déposées par les partenaires sociaux et les organisations non gouvernementales (procédure des réclamations collectives), et par le biais de rapports nationaux établis par les États parties (procédure de rapports).

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

